Haute Autorité pour la transparence de la vie publique

L'employeur

La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique est une autorité administrative indépendante chargée de promouvoir la probité de la vie publique.

Présidée par Jean Maïa, elle se compose d'un collège de 13 membres et de 80 agents aux cultures professionnelles diverses.

L'institution accompagne et contrôle quotidiennement des responsables et agents publics, ainsi que des représentants d'intérêts, afin de donner aux citoyens l'assurance que la décision publique est prise dans l'intérêt général.

Les missions de la Haute Autorité s'articulent autour de quatre grands axes :
- le contrôle de déclarations de patrimoine et d'intérêts ;
- la prévention des conflits d'intérêts ;
- le contrôle des mobilités entre les secteurs public et privé ;
- la régulation de la représentation d'intérêts et de l'influence étrangère.

Pour plus d'information sur les missions de la Haute Autorité, consultez le site internet : **www.hatvp.fr**

Offre d'emploi | Chargé(e) de mission juridique

La direction

La direction juridique et déontologie exerce la mission d'expertise et de conseil juridique dans les champs de compétence de la Haute Autorité. Elle assure notamment le contrôle des mobilités entre les secteurs public et privé, en veillant à prévenir les risques de conflits d'intérêts et les atteintes à la probité. Elle exerce également une mission de conseil déontologique auprès des responsables et agents publics, afin de les accompagner dans l'application des règles déontologiques et la sécurisation de leurs parcours professionnels. Ces missions contribuent à garantir l'intégrité de l'action publique et la confiance des citoyens dans les institutions.

Elle apporte, en tant que de besoin, son soutien aux autres directions de l'institution en matière d'expertise juridique et élabore à ce titre des recommandations pour l'application des textes relatifs à la Haute Autorité. Elle traite par ailleurs les contentieux relatifs à l'activité de la Haute autorité.

Le poste

Au sein de la direction juridique et déontologie, sous la responsabilité de la directrice, de ses adjoints et du responsable du pôle déontologie, la/le titulaire du poste exercera principalement les missions suivantes :

- assurer le traitement des saisines déontologiques (instruction des dossiers et préparation des projets de délibération et des notes de présentation) ;

- produire des notes d'analyse juridique pouvant porter sur toutes les missions de la Haute Autorité ;

- apporter une assistance ponctuelle aux autres activités de la direction juridique et déontologie (interventions extérieures, productions doctrinales, etc.) Il/elle pourra être amené à contribuer aux autres activités de la direction.

Le profil du/de la candidat(e)

Juriste confirmé, le/la titulaire du poste devra notamment faire preuve de :

- Excellente maîtrise du droit public
- Excellentes qualités rédactionnelles
- Bonne connaissance du fonctionnement des institutions
- Capacité d'organisation et de réactivité
- Rigueur, fiabilité et discrétion
- Aptitude à travailler en équipe
- Maitrise des outils bureautiques

Formation souhaitée

- Bac + 5, titulaire d'un master en droit ou en sciences politiques
- Une première expérience professionnelle significative sur des fonctions similaires, d'au moins trois ans, est souhaitée
- Une bonne connaissance du fonctionnement des ministères et de leurs administrations centrales serait particulièrement appréciée

Identification du poste

Nature et durée du contrat : CDD 3 ans

Catégorie : A

Quotité : 100%

Statut : susceptible d'être vacant en janvier 2027

Modalités : Poste à pourvoir par voie de détachement sur contrat pour les titulaires ou contrat de droit public d'une durée de trois ans renouvelables pour les agents contractuels

Télétravail possible : oui

Encadrement : non

Lettre de motivation et CV à adresser à l'attention du Président de la HATVP à l'adresse : recrutement@hatvp.fr

Localisation : Paris, 12ème arrondissement

Site internet : **www.hatvp.fr**